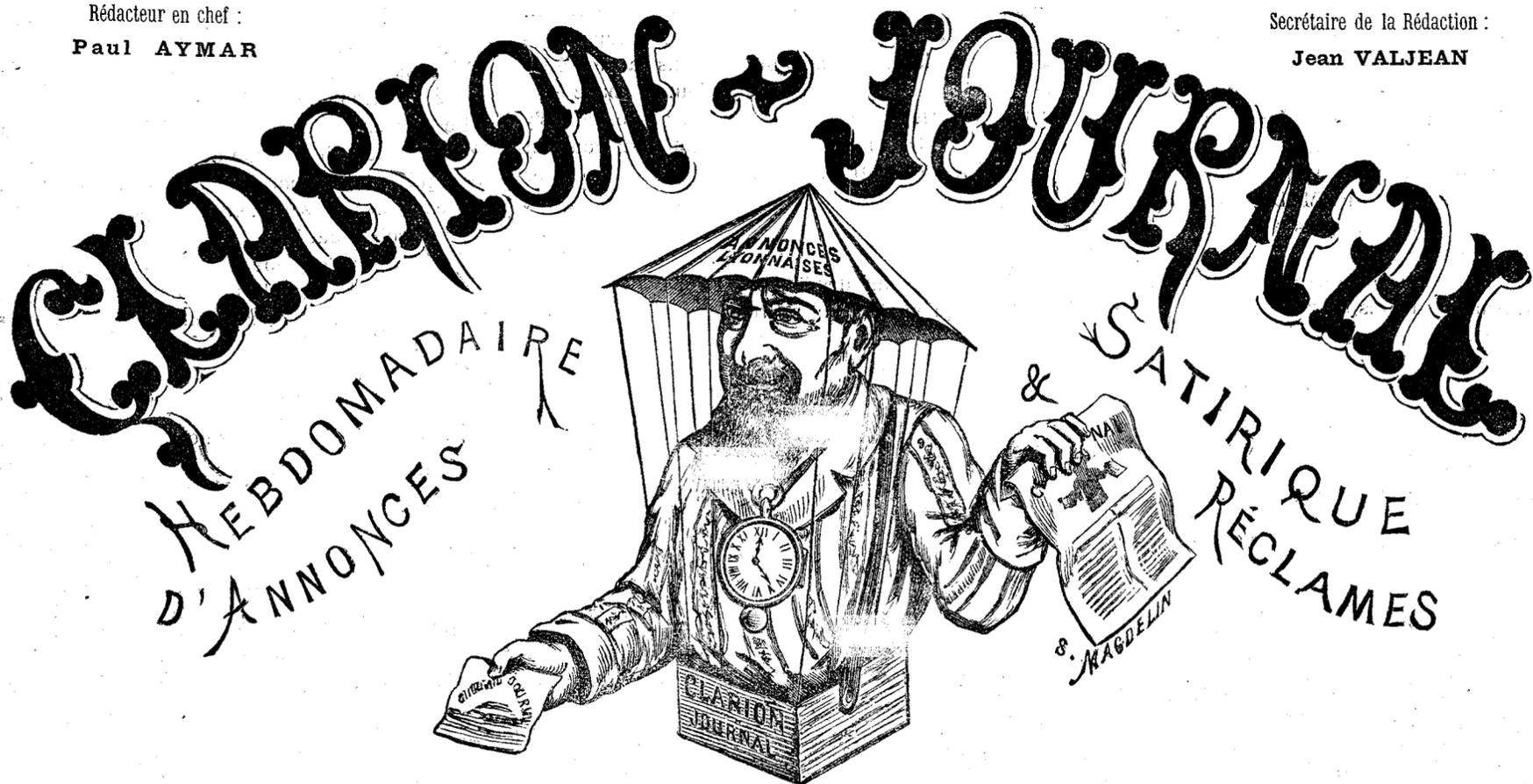


Rédacteur en chef :

Paul AYMAR

Secrétaire de la Rédaction :

Jean VALJEAN



ANNONCES

(à toutes les pages)

Annonces anglaises (la ligne). 30 cent.
 Réclames (la ligne). 50 —

Directeur-Administrateur-Gérant : P. SUSBIELLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 47, rue Ferrandière, 47

Les ABONNEMENTS et les ANNONCES sont exclusivement reçus
 au Bureau de l'Administration. — Les MANUSCRITS non insérés ne seront pas rendus

DÉPÔT CENTRAL DE VENTE : Rue Quatre-Chapeaux, 14

ABONNEMENTS

à Lyon.

Un an 5 fr.
 Six mois 3 »
 Trois mois 1 50

LE BUREAU DE VENTE

DU

CLARION-JOURNAL

est actuellement situé

Rue des Quatre-Chapeaux, 14

Séminariste à Séminariste

« CALOTINOPOLIS, le 10 février 1881.

Cher et vénéré Frère en J.-C.,

« Les temps marqués par les prophètes sont arrivés. Néron et Tibère ont recommencé leur œuvre de persécution, de ruine et de mort.

« Déjà les rues de nos villes sont pleines de pauvres jésuites, de pauvres dominicains, de pauvres capucins expulsés des pauvres asiles qu'ils avaient construits à la sueur de leur front!

« Demain, Tibère et Néron mettront leurs phalanges sacrilèges sur les pauvres richesses accumulées au prix de tant de labeurs et de sacrifices par les pauvres congrégations religieuses, pour célébrer la gloire du pauvre Fils de Dieu!!

« Mais là ne doivent pas s'arrêter les malheurs de notre sainte Mère l'Église catholique, apostolique et romaine!... En attendant que les places publiques, transformées en Cirques, aient vu rougir leurs pavés du sang des martyrs déchirés par la dent cruelle des sénateurs, députés, conseillers généraux et conseillers municipaux républicains, — les lions et les tigres de ce siècle barbare, — on se dispose à nous arracher, nous les lévites, nous les Eliacin, nous les êtres d'essence divine, à la douce quiétude de nos chastes demeures, pour nous incorporer dans les milices de César!...

« O abomination de la désolation! Obliger les futurs oints du Seigneur à subir les caprices, les souffrances

et les misères d'une vie de caserne et peut-être les horreurs d'un champ de bataille!

« N'y a-t-il donc pas assez, de par les villes, les villages et les hameaux de la France, — jadis si belle, si grande, si heureuse, — de manants, de vilains, de roturiers, d'ouvriers, pour nous défendre contre les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur?

« Nous confondre, nous, que le Très-Haut a distingués parmi les créatures, nous confondre avec ces espèces; nous enlever, nous, à nos méditations, à nos études si précieuses et si utiles, à nos prières, à notre solitude, à nos chères habitudes, n'est-ce pas bien là, cher et vénéré Frère en J.-C., le comble de l'infamie révolutionnaire?

« Mais, toutefois, grâce au Ciel, à nos cardinaux, à nos archevêques, à nos évêques, — qui ont le droit de dire son fait à l'État, puisqu'ils ne doivent rien à cet État, — les criminelles prétentions des ennemis de l'Église sont encore loin, je l'espère, d'être réalisées...

« A l'heure où je t'écris, un monsieur député, qui s'appelle Labuze — nom prédestiné! — a vu son projet contre nous remis aux calendes grecques, et grâce également aux pères conscrits, véritables pères de l'Église, que nous comptons dans le Sénat, je pense que nous pouvons, longtemps encore, bannir les alarmes dont nos cœurs sont émus.

« Pourtant, ô vénéré Frère en J.-C., il faut s'attendre à toutes les amertumes et à toutes les déceptions, même en dépit du bon Dieu et de sa sainte Mère, et je serais porté à croire que si l'ignoble République, cédant à la pression de ses gredins de partisans, se résigne à ne point salir nos mains par le contact d'un fusil, il pourrait se faire qu'elle les chargeât de l'humble seringue de l'infirmer.

« En ce qui me concerne, je l'avoue, je me résignerais à cette mission de paix, qui me permettrait de rafraîchir à la fois le corps et l'âme des malades confiés à mes soins, et qui, m'éloignant des armes sanguinaires — *Ecclesia abhorret a sanguine*, — me tiendrait, au besoin, à une respectueuse distance des effets désastreux d'une action belliqueuse.

« Aussi, cher et vénéré Frère en J.-C., est-ce pour

me préparer à ce dénouement probable du liberticide projet de loi qu'on élabore contre nous, que je t'écris aujourd'hui. Je sais que tu possèdes un des instruments dont le maniement peut nous incomber, et c'est pour acquérir, d'avance, une certaine pratique digne d'appeler sur nous toutes les sympathies de nos chefs, que je te prie de me l'envoyer le plus rapidement possible.

« Nous avons, en ce moment, au séminaire, une Grandeur qui a tellement jeûné, la semaine dernière, qu'Elle est fort indisposée!

« C'est sur Elle que je désirerais, secrètement, tenter une première expérience. Dieu bénirait cet essai!

« Un tel honneur, vénérable et vénéré Frère en J.-C., te fera, j'en suis sûr, regretter de ne pas être à ma place!... Mais tu te souviendras que l'Envie est un péché mortel, et tu ne m'oublieras ni dans tes mortifications ni dans tes prières. »

Pour copie conforme :

MARC-ANTOINE.

MATIN D'HIVER

Que j'aime les matins d'hiver, et leurs soleils
 Qui trempent dans la brume au vent froid balancée!
 Avec leur gloire en pleurs et leur douceur blessée,
 Au destin des héros je les trouve pareils.

J'aime mieux ces ciels blancs que les étés vermeils;
 Car s'ils ont moins de flamme, ils ont plus de pensée;
 Et leur clairon plaintif pour mon âme oppressée
 Sonne dans l'insini de tragiques réveils.

Alors des temps défunts j'entends les litanies;
 Et je vois se lever la foule des génies
 Avec leur plaie au cœur où paraît leur vertu.

De leur grand souffle amer ma poitrine est baignée,
 Et je suis, le front haut, leur troupe résignée,
 Qui consent à mourir, ayant bien combattu.

PAUL DELAIR.

A TRAVERS LA SEMAINE

Commençons par une bonne nouvelle :

Notre excellent confrère M. Adrien Duvand, directeur et rédacteur en chef du *Petit Lyonnais*, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

En dehors d'un infime clan d'envieux, — je ne parle, bien entendu, que des journalistes républicains, — la distinction dont M. Duvand vient d'être l'objet a été accueillie par la presse locale, avec la plus vive satisfaction.

M. Duvand est non seulement un républicain dévoué et convaincu, depuis longues années sur la brèche, mais il est encore un publiciste de talent et un homme de cœur.

Ces titres justifient amplement et la décision du ministre, et les marques de sympathie qu'elle a fait naître à Lyon.

A propos de cette décoration, je sais bien qu'on parlera probablement, en certain lieu, de l'ex-Légion d'honneur !...

On a raison en ce certain lieu :

Oui, certes, ex-Légion d'honneur ; car c'était une singulière Légion d'honneur, que celle qui comptait, à sa tête : un Napoléon III, un Bazaine, un Lebœuf, et parmi ses membres tous les préfets à *langoustes* ou à *virements*, et l'innombrable nuée des *mouchards* et gens à *rouflaquettes* !...

Oui, certes, ex-Légion de cet honneur-là, — ce qui est fort heureux pour les légionnaires de la République !...

..

J'ai reçu, cette semaine, une nouvelle lettre de Chine.

J'en extrais le passage suivant :

« Je t'avais écrit pour te faire connaître l'incroyable indulgence d'un juge de Nan-King, qui n'avait pas craint de rendre à la liberté le fils d'un riche protégé des prêtres de Confucius, accusé d'avoir assassiné un pauvre diable d'ouvrier menuisier en pleine rue et en plein soleil... Et bien ! cette affaire a pris, depuis ma dernière lettre, un caractère bien autrement singulier. Quoique ce fils d'un riche protégé des prêtres de Confucius eût été rendu à la liberté, cette liberté n'était que provisoire, et l'on s'attendait à voir le fils de ce riche, etc., etc., traduit en grande justice pour le crime dont il était accusé. Et voilà comment on se trompe ! Ce n'est pas maintenant le fils du riche protégé des prêtres, etc., etc., qui sera poursuivi, c'est lui, au contraire, qui va poursuivre ceux qui l'ont accusé, peut-être même les témoins assez infâmes pour maintenir leurs affirmations contre lui ! Il est vrai que chacun se demande pourquoi si le fils du riche protégé des prêtres de Confucius n'est pas l'assassin, le véritable assassin n'est pas sous les verroux, et pourquoi, au lieu d'éviter les débats d'un jugement public, qui eut levé tous les soupçons, on n'a pas laissé tous les Chinois fourrer leur nez dans cette affaire ? Mais, tu le sais, en Chine, on ne plaisante pas avec les juges et avec les prêtres de Confucius, et quand tu recevras cette lettre, on ne parlera pas plus de cela que s'il n'en avait jamais été question ! »

Étrange, bien étrange pays que cette malheureuse Chine, plongée dans les ténèbres et les turpitudes du despotisme religieux !!

En France, sous le gouvernement républicain, si le fils d'un riche protégé des prêtres du Dieu des catholiques, apostoliques et romains était accusé d'assassinat sur la personne d'un pauvre ouvrier menuisier, mille millions de tonnerres !! ça ne se passerait pas.... différemment !

..

J'ai visité, autrefois, Pompeï. Une des choses qui me frappèrent le plus ce fut le temple de Jupiter Olympien, parfaitement intact et parfaitement conservé. De construction très basse et présentant à la pluie des cendres du Vésuve une toiture spéciale, d'ailleurs bâti sur des assises autrement solides que celles des édifices particuliers, il avait été enfoui et ne s'était pas effondré.

Les fouilles terminées, on entra dans ce temple comme y entrèrent les derniers Pompeïens, dont on retrouva la poussière éparse sur le parvis.

Ce qui attira tout d'abord mon attention et celle de mon compagnon d'excursion, ce fut la statue monumentale du dieu, le bras étendu, la bouche béante...

Nous fîmes le tour de cette statue, et nous aperçûmes dans le dos un large orifice, dans la cavité un petit banc en fer enchassé dans le dieu... Ce banc était celui où s'asseyait le prêtre de Jupiter ! Mon ami s'y assit et se mit à parler. L'effet, inattendu par nous, fut colossal... Des entrailles du père des dieux et des hommes semblaient sortir les roulements de la foudres !...

Nous comprîmes alors comment se rendaient les oracles, les terreurs des fidèles de l'époque et les jolis bénéfices qu'en devaient retirer les aimables Calchas voués au culte de Jupiter !...

Si je viens d'évoquer ce souvenir de voyage, c'est pour faire remarquer que, malgré la marche des siècles, les progrès de la science, la culture des intelligences, l'immense majorité des habitants de l'Europe, de la France notamment, est tout aussi bête que l'étaient les Pompeïens exploités par les oracles de Jupiter !

Je n'en veux pour preuve que le fait suivant que je découpe dans une feuille pieuse :

« S. E. M^{sr} Caverot, de retour de Rome, vient de fonder, à Lyon, l'œuvre du *Luminaire*.

« Le but de cette œuvre est de subvenir aux dépenses d'huile pour les lampes qui brûlent devant le Saint-Sacrement exposé. Le prix de la souscription est de 5 francs. Cent jours d'indulgence plénière sont accordés aux souscripteurs. »

Si un grand-prêtre de Jupiter, ressuscité pour le besoin de la démonstration, pouvait regarder en face S. E. M^{sr} Caverot, quelle adorable risette se feraient ces deux Augures !

..

C'en est fait ! La loi sur le divorce a été enterrée par la Chambre des députés à la suite d'une détestable oraison funèbre de M. Henri Brisson, — détestable quant à la cause défendue par l'honorable député de la gauche, cette cause étant et devant toujours être chère à ceux-là seuls qui ont besoin du mariage tel qu'il existe, parce qu'il est un indispensable instrument de domination.

Le vote de la Chambre contre le divorce pourra être appelé dans l'histoire, le *triomphe des belles-mères*.

Les gendres infortunés n'auront désormais qu'une ressource : celle de faire museler les leurs !

ZIG-ZAG.

LES MÉMOIRES DE M. FOURNIER

C'est étonnant, mais c'est pourtant rigoureusement vrai :

Un petit journal à vendre, propriété de M. Fournier, le *grrrand monopolisateur* — vilain mot et vilaine chose — à Lyon, des annonces et réclames à 1 fr. la ligne et au-dessus, le *Passe-Temps*, nous a fait une réclame GRATUITE !...

Cette réclame, sous forme d'article de fonds, premier Lyon, s'il vous plaît, n° du 30 janvier dernier, n'a été connue de nous que ce jour d'hui, jeudi, 10 février 1881, à 11 heures de relevée.

M. le Directeur du *Passe-Temps* nous excusera donc de le remercier un peu tardivement.

Mais nous nous promettons de ne pas être en reste de gracieusetés à son égard. Et puisque, dans l'article publié par ses soins, — article qui n'a rien de commun, bien entendu, avec la crainte de voir prospérer nos annonces populaires à 30 centimes la ligne, — il a manifesté à l'endroit des MÉMOIRES DE CLARION, à la veille de paraître dans notre journal, une jalousie mal dissimulée, nous n'hésitons pas à faire connaître à nos lecteurs qu'aussitôt Clarion, aussi célèbre, grâce à ces Mémoires, que Napoléon I^{er}, M^{me} de Rémusat, Saint-Simon ou *Monsieur d'Outre-Tombe*, nous entreprendrons la publication des MÉMOIRES DE M. FOURNIER.

Personne n'ignore, à Lyon, que M. Fournier, étranger, tout comme Clarion, au divin Jupiter et à sa

cuisse féconde en races illustres, a eu des commencements difficiles avant d'arriver, mieux que Clarion, à la situation honorable et prospère qui lui permet d'imposer ses annonces et ses réclames à presque tous les journaux, grands et petits, de la presse lyonnaise et des départements voisins.

De tels exemples, utiles à célébrer les vertus du *Monopole*, au point de vue de ses avantages.... pour ceux qui ont le talent d'en user et d'en abuser, de tels exemples ne sauraient échapper à notre démocratique sollicitude !...

En conséquence, nous ferons de bonne grâce ce que M. Fournier semble nous demander, à la condition, toutefois, qu'il aura bien voulu nous y autoriser (?)

P. A.

L'abondance des matières nous force à renvoyer au prochain numéro l'article sur la **Crise ouvrière**.

LES MONUMENTS DE LYON

Aujourd'hui que la fureur d'élever des statues a pénétré dans les campagnes comme dans les cités les plus populeuses ; aujourd'hui où, à Lyon, nous voyons nos édiles s'occuper si ardemment de la décoration de nos places publiques, nous croyons être agréable à nos lecteurs, en leur donnant les quelques anecdotes que nous connaissons sur l'historique ou les auteurs de nos monuments. Nous commencerons par l'œuvre de Lemot :

Pauvre statue du Grand-Roi ! et pauvre place Bellecour ! Que de vicissitudes dans l'existence de la première ; et que de transformations successives dans la décoration de la seconde.

En 1792, une statue équestre de Louis XIV ornait la place de la Fédération. La démocratie sentant son orgueil blessé par la présence du plus autocrate des rois, en décida le renversement. « Quand la royauté descend de son piédestal, s'écrie Châlier, dans une séance du Club-Central, l'humanité respire. » Ce jour donc fut un jour de fête : le 28 août 1792, tout étant prêt, la cérémonie commence. Des officiers municipaux, entourés d'une foule immense, se rendirent, à trois heures du soir, sur la place de la Fédération. Les écussons et les autres ornements du piédestal avaient été enlevés dès le 24, la barre de fer qui retenait la jambe du cheval avait été sciée. Un câble fut passé au travers de la statue et tiré avec force, mais la corde cassa ; une seconde tentative réussit : homme et cheval tombèrent avec fracas du côté de la Saône. Il avait été décidé qu'on fabriquerait des canons avec les fragments de cette statue, et, en effet, un fondeur de notre cité en fit seize pièces de quatre, qui furent envoyées à l'armée des Pyrénées.

Le socle ne resta veuf qu'un an, et, ironie du sort, celui qui s'était élevé contre le pouvoir et l'autocratie des rois, qui avait poursuivi leur souvenir jusque dans les images et dans les statues, celui enfin qui prétendait que la raison du peuple ne devait pas supporter au milieu de ses places l'emblème d'une demi-divinité, fut implanté lui-même, à cette même place, comme un dieu véritable. Après le siège de Lyon, les Conventionnels voulant venger la mort de leur ami, Châlier décidèrent que l'apothéose du grand patriote fut célébrée solennellement. Le 10 novembre 1793, toutes les cloches sonnaient, des salves d'artillerie se faisaient fréquemment entendre, une troupe nombreuse d'hommes armés de piques et des détachements de troupes de ligne s'avancèrent sur la place Bellecour, précédant et escortant le buste de Châlier. Des chœurs de musiciens faisaient partie du cortège et chantaient des hymnes funèbres, et derrière eux marchaient trois représentants du peuple. Ce buste fut déposé avec vénération au milieu de la place, sur le socle formant autel, occupé l'année précédente par la statue de Louis XIV, et tous les corps constitués vinrent prêter en sa présence le serment civique. Un orage empêcha la fin de la cérémonie, le buste de Châlier dut être

emporté provisoirement dans l'église Saint-Nizier ; mais cette cérémonie ne s'acheva pas.

Depuis cette époque, jusqu'au 6 novembre 1825, cette vaste enceinte de Bellecour resta privée de toute décoration. Le projet d'érection d'une nouvelle statue équestre de Louis XIV fut une véritable manifestation royaliste. La population lyonnaise aurait été certainement bien plus sympathique à l'idée de l'érection d'une statue de Napoléon, mais on ne la consulta pas et d'ailleurs la politique s'opposait à l'inauguration d'un semblable monument.

Ce fut en 1819 que le comte Lezay-Marnésia, préfet, proposa au Conseil général le rétablissement de la statue équestre et obtint de ce Conseil l'adhésion générale.

Quel artiste dès lors serait chargé de ce grand travail ? Le choix ne pouvait être douteux, l'opinion publique désignait François-Frédéric Lemot. Cet artiste avait, en effet, des titres incontestables à cette préférence, comme citoyen lyonnais et comme artiste d'un grand mérite. Lemot consacra quatre années à l'exécution de cette statue. Il supprima la grotesque perruque : la tête est ornée d'une belle chevelure naturelle et ceinte d'une couronne de laurier ; le tronc est revêtu de la cuirasse antique ; les épaules sont couvertes de la chlamyde grecque ; la main droite s'appuie sur le bâton royal ; la gauche retient le frein du coursier. Les jambes, dans l'attitude la plus simple, sont parées d'une magnifique chaussure : le brodequin antique. Rien de plus noble que cette pose : le visage est calme et majestueux ; le cheval est d'une forte race et d'élégantes proportions. Lemot a certainement racheté par cette composition d'un mérite sans égal les fautes qui lui furent reprochées dans sa statue équestre d'Henri IV, sur le Pont-Neuf, ou, pour se conformer sans doute à des instructions, il a fait un cheval trop lourd et n'a pas donné à la figure de Henri assez de vie et de distinction.

(A suivre.)

LES INDISCRÉTIONS

d'un Conducteur d'Omnibus lyonnais (1)

Quelques temps après cette amusante trouvaille, ma voiture fut le théâtre de la scène la plus originale qu'il me soit donné de vous faire connaître :

L'omnibus était presque au complet, lorsque une dame, de trente-cinq à quarante ans environ se présenta pour y pénétrer.

Très maigre à la partie supérieure, cette dame était, à la partie inférieure dorsale, d'une monstrueuse rotondité !...

Mon idée première fut que cette aimable personne travaillait pour le compte de la contrebande des spiritueux.

Je ne fus pas le seul à avoir cette idée.

Mais comme les conducteurs de la Compagnie lyonnaise n'ont rien de commun avec les rats de cave, je m'abstins de toute constatation de fraude.

Et la dame, grâce à des efforts inouïs, parvint à se caser entre deux Messieurs, dont l'un me parut on ne peut plus intrigué par l'extraordinaire conformation de sa voisine.

En effet, ce Monsieur-là était sérieusement intrigué, puisque je l'aperçus bientôt se trémousser et agiter son bras derrière la dame avec un sans-gêne d'autant plus étonnant, que la voyageuse ne semblait même pas s'en apercevoir.....

Un quart d'heure se passa, le Monsieur continuant de plus fort en plus fort son scandaleux exercice et la victime ne manifestant aucune sensation, quand, tout-à-coup, un bruit prolongé, semblable à une plaintive inconvenance, mit en émoi tous les voyageurs.

Quelques hommes pouffèrent de rire, d'autres poussèrent des exclamations indignées, plusieurs voya-

geuses, en étouffant les sonores éclats de leur gaité, dissimulèrent leur rougeur à l'aide de leur mouchoir...

Mais la dame ne partagea nullement l'hilarité ou l'indignation communes.

Se tournant avec colère du côté de son indiscret voisin, elle le traita de « grosse bugne ! » et s'abandonna à tous les signes les moins équivoques d'une douleur profonde.

Je fis alors cette remarque que la dame en question était subitement devenue d'une maigreur excessive, et avait autant perdu en largeur qu'en hauteur !...

Chacun cherchait les causes d'un pareil phénomène. Les lamentations de la voyageuse nous l'apprirent surabondamment :

« Me voilà jolie à présent ! gémissait-elle. Que va dire mon mari qui s'est escrimé pendant une heure à me gonfler comme il faut ! Et pour descendre et pour marcher, c'est impossible maintenant ! Mon Dieu ! Que je suis donc malheureuse ! »

L'auteur de cet accident crut devoir s'excuser :

— Vous me pardonnerez, Madame, dit-il : je suis employé des contributions indirectes, et si je me suis permis les investigations qui occasionnent votre embarras, c'est que je croyais à l'une des fraudes que j'ai charge de réprimer.

Sur ce, confus, il quitta l'omnibus, tandis que la dame poursuivait le cours de ses tristes jérémiades.

Mais la curiosité générale était à son comble. On prodigua les points d'interrogation, et voici ce que raconta la voyageuse éplorée :

« Pendant le siège de Paris un éclat d'obus m'a enlevé ce qui nous sert à nous asseoir. A la suite d'une longue maladie et d'une douloureuse opération, on a fabriqué à mon usage un appareil que l'on est obligé de gonfler et qui remplace ce qui me manque. Lorsqu'il est bien gonflé, je puis marcher, mais lorsqu'il est aplati, je ne puis seulement pas changer de place ! Toutes les fois que je veux sortir, mon mari souffle à perdre haleine... Jamais il ne m'était arrivé d'accident. Il a fallu cette « grosse bugne » de Monsieur pour amener cette catastrophe ! »

Et l'infortunée versait des larmes abondantes.

Pendant ce récit la voiture parvenait à la station de Perrache.

Je commençai à être inquiet... Si j'allais être dans la nécessité de souffler ?

Que faire ? J'interrogeai le contrôleur, et deux autres personnes nous aidant, nous transportâmes la dégonflée dans le bureau de la station.

Une demi-heure plus tard, le mari, qu'était allé quérir un commissionnaire, regonflait mystérieusement l'appareil et regagnait, à pied, avec sa femme, le domicile conjugal.

Paul AYMAR.

(A suivre.)

Nous continuerons, la semaine prochaine, notre revue humoristique du SALON LYONNAIS.

Pages inédites de nos grands Hommes

UN JOUR A LONDRES

Par ALFRED DE MUSSET et STAHL

(Suite et fin)

— Absent, nous répondit-il ; maison close, personne.

C'était encore moins poli, car c'était faux.

— Diable ! dit Walter.

Nous nous dirigeâmes alors, suivant toujours les notes de notre petite Anglaise, vers les parcs, pour voir défiler les équipages. Nous trouvâmes des arbres, mais d'équipages, point ! Des arbres sont toujours bons à voir : nous regardâmes les arbres. Après quoi nous rentrâmes dans les rues, pour voir si les bouti-

ques s'ouvraient ; mais elles ne s'ouvraient pas, et Walter écrivit dans ses notes : « En Angleterre, il y a des monuments, mais on ne les voit pas ; des boutiques, mais on les tient fermées. »

— Révons-nous ? disait-il.

— Les rêves ne sont pas si longs ! s'écria Walter impatient.

— Bah ! lui dis-je, on a rêvé pis ; un rêve n'a pas de règle.

Le Dante a dit qu'il ne s'était réveillé qu'à trente-trois ans, « au milieu du chemin de la vie ; » jusque-là tout n'avait été pour lui qu'un songe, et Voltaire raconte qu'il a rêvé le deuxième chant de la *Henriade*.

Cependant la soirée s'avancait.

En désespoir de cause, nous nous dirigeâmes vers le théâtre de Drury Lane. — Allons au parterre, me dit Walter : nous y verrons de plus près les mœurs populaires. Et nous nous mimés bravement à la queue. Il n'y avait encore personne. Walter dit : — Nous serons bien placés.

Après avoir fait queue pendant une heure ou deux, Walter trouva que c'était un peu long. Personne ne venait. Je montai sur une borne pour voir si je ne découvrais rien.

— Sœur Anne, me dit Walter, ne vois-tu rien venir ?

— Rien, lui dis-je.

Et comme il n'y avait pas apparence d'ouverture, Jean écrivit sur ses tablettes : « A Londres, il y a des théâtres, mais on n'y joue pas. »

Nous primes alors le parti de retourner à l'hôtel, toujours en lisant notre guide.

Pour m'occuper, je demandai un journal. On m'apporta un journal de la veille ! Il n'y en avait pas d'autres.

— Écris, dis-je à Walter : « En Angleterre, les journaux ne paraissent que la veille. »

Nous n'avions rien vu ; aussi étions-nous fort las !

— Retournons à Boulogne, me dit Walter ; nous donnerons des nouvelles de Londres à notre petite voisine de table d'hôte, et nous y trouverons notre ami, qui savait bien ce qu'il faisait, en refusant de nous accompagner.

Le bateau à vapeur partait le lendemain à cinq heures du matin ; nous refîmes nos paquets, nous primes du thé, et nous nous embarquâmes.

Nous arrivâmes à Boulogne et nous reprîmes du thé. Notre jolie Anglaise de l'avant-veille était là : elle prenait du thé comme nous.

— Eh bien ! nous dit-elle triomphalement, que dites-vous de Londres ?

Walter Jean alors lui communiqua ses notes de voyage.

Sur quoi elle lui dit :

— Quel jour sommes-nous ?

Walter n'en savait rien.

— C'est aujourd'hui lundi, dit le garçon qui nous servait.

— Lundi, dit-elle !...

Et elle se mit à rire aux éclats, et d'un si bon rire, que Walter et moi nous ne pûmes nous empêcher d'en faire autant, bien qu'à vrai dire elle parût rire à nos dépens.

— Pourquoi rions-nous ? me dit Walter.

— Je n'en sais rien, lui répondis-je.

— Pourquoi rions-nous ? demanda-il à la jeune miss.

Mais elle riait toujours. Quand ce fut fini :

— Vous avez été à Londres un dimanche, dit-elle enfin. Or, à Londres et dans toute l'Angleterre, tout chôme le dimanche, sauf les églises. Vous n'avez pas eu de pain frais, parce qu'on ne cuit pas dans la nuit du dimanche ; vous n'avez trouvé personne dans les rues, parce que le dimanche, excepté aux heures des offices, on reste chez soi pour lire la Bible. Le dimanche, les boutiques sont fermées ; les monuments publics sont fermés. Le dimanche, il n'y a que des journaux du samedi.

— Mais, demanda Walter, est-ce que, le dimanche, les portes auxquelles on frappe mettent un quart d'heure à s'ouvrir ? et quand elles sont ouvertes, n'y a-t-il que le dimanche qu'on vous laisse dehors et qu'on vous les ferme au nez ?

— Comment aviez-vous frappé à cette porte ? reprit-elle.

— Pardieu, dit Walter, nous avons frappé comme on frappe, un seul coup, tout juste ce qu'il faut pour être entendus, et nous le fûmes.

— Un coup, Monsieur, dit la jeune miss, un seul ! on vous aura pris pour des domestiques. En Angleterre, il n'y a que des laquais qui frappent un seul coup ; un honnête gentleman en frappe sept ou huit, et le nombre des coups de marteau est en raison du rang et de la *respectability* de ceux qui font visite...

C'est en semaine qu'il faut voir Londres : vous n'avez pas vu Londres. Retournez à Londres.

Non, dit Walter, si je retourne à Londres, j'ajouterais un chapitre à l'anatomie de la mélancolie du docteur Burton, votre compatriote.

Et ayant pris ses tablettes, il écrivit : « Tout ce que je viens de dire de Londres est vrai une fois par semaine : le dimanche.

ALFRED DE MUSSET et STAHL.

Nous publierons, samedi prochain, une page délicate de LÉO LESPÈS, une page de sa jeunesse.

LÉO LESPÈS (THIMOTÉE TRIMM), n'a pas droit, il est vrai, au titre de *grand homme*, mais il a laissé en journalisme et en littérature un souvenir assez populaire, pour que nous placions sous les yeux de nos lecteurs un des récits qui font le mieux apprécier ses qualités de la première heure.

Ce récit est intitulé : **Le grand secret de la Marquise.**

ECHOS ET POTINAGES

UN PASSANT. — Où cours-tu comme cela ? Tu es tout pâle.

DEUXIÈME PASSANT. — Ah ! mon ami, je suis bien inquiet. Tu sais peut-être que ma femme est dans une position intéressante.

PREMIER PASSANT. — Eh bien, après. A qui la faute ?

DEUXIÈME PASSANT. — Ne ris pas. On vient de m'apprendre que le moment critique est arrivé.

PREMIER PASSANT. — Et tu oses te plaindre ! Heureux père !

DEUXIÈME PASSANT, *d'une voix émue*. — Ce n'est pas ça. Et si elle mourait ?

PREMIER PASSANT. — Pardonne-moi... C'est vrai... Ce serait affreux !

DEUXIÈME PASSANT. — N'est-ce pas ? (*avec sentiment* :) Je serais forcé de rendre la dot ?

Dernièrement, deux avocats plaidaient au sujet d'un râtelier artificiel. Celui qui était chargé de soutenir la note du dentiste parla très longtemps ; mais quand ce fut le tour de son adversaire, les choses changèrent de face.

« Messieurs, dit celui-ci, mon adversaire a plaidé trois quarts d'heure ; je ne veux, moi, plaider que trois secondes ; et en trois mots, messieurs, vous connaîtrez le procès. Je le résume ainsi : on devait nous mettre pour cinq cents francs de dents et on nous a mis *dedans* pour cinq cents francs ; voilà tout. »

Et il s'assit.
Les juges enchantés de prouver qu'on peut avoir raison en si peu de mots, s'empressèrent de lui faire gagner son procès.

Cet honorable défenseur de la veuve et de l'orphelin, digne descendant de feu Pépin, surnommé le Bref, nous rappelle un calcul qui vient d'être fait récemment, duquel il résulte qu'un homme parle, terme moyen, trois heures par jour, soit cent mots à la minute, 49 pages in-8° à l'heure, 52 volumes par an. Ce calcul ne s'applique ni aux femmes, ni aux avocats, qui dépassent généralement la moyenne.

A la caserne de X...

Un monsieur s'adressant à un caporal de plan-ton :

LE MONSIEUR. — Camarade, je voudrais voir le fusilier Pilou.

LE CAPORAL (*avec l'accent que vous savez*). — Pilou, qu'il est un fusilier ?

LE MONSIEUR. — Oui... C'est un grand sec, à moustaches rouges.

LE CAPORAL. — Ah ! Attendez, Pilou, un grand, poil carotte, qui louche ?

LE MONSIEUR. — Précisément... vous y êtes...

LE CAPORAL *continuant*. — Avec de fortes moustaches ?...

LE MONSIEUR. — C'est cela, caporal, c'est cela.

LE CAPORAL. — Jé lé connais, c'est Bréguet.

LE MONSIEUR. — Bréguet, mais je ne connais pas Bréguet, moi, c'est Pilou que je réclame.

LE CAPORAL. — Mais quand je vous dis que c'est Bréguet...

LE MONSIEUR. — Mais sapristi ! caporal, je ne connais pas Bréguet, vous dis-je. C'est Pilou.

LE CAPORAL. — Ah ! Mais quand je vous dis Bréguet, il me semble que je dois avoir raison, et qu'il faudrait voir à ne point s'insubordonner comme ça...

LE MONSIEUR. — Mais, caporal...

LE CAPORAL (*à ses hommes*). — Allez chercher Bréguet, et collez-les-moi tous les deux au poste jusqu'à ce qu'ils se soient reconnus. Cré nom !...

La scène se passe dans la salle des examens au baccalauréat ès-lettres.

L'EXAMINATEUR, M. X..., AU CANDIDAT. — Monsieur, quelles sont les plus belles conquêtes de Louis XIV ?

LE CANDIDAT, *d'un air dégagé*. — J'avoue que je n'en connais qu'une ; c'est celle de M^{lle} de la Vallière.

M. X... qui sait être homme d'esprit partout, le fut plus qué jamais en cette circonstance ; il se prit à rire, et donna une boule blanche à l'élève.

Une jeune femme bien connue dans la haute gomme, qui, pendant un dîner, avait été d'humeur charmante, mangeant, buvant, riant, et montrant des dents admirables, devint triste en prenant le café ; elle venait de se regarder dans la glace.

— Qu'avez-vous ? lui dit tout bas un ami.

— Rien.

— Mais, vous voilà triste et morne, vous si gaie il n'y a qu'un instant.

— Eh bien ! mon ami, entre nous, je m'étais fait poser une dent, qui me coutait fort cher, mais une perfection ! là juste sur le devant ! et je viens de voir que je l'ai perdue !

— Si c'est chez vous, vous la retrouverez.

— Le lendemain, il va faire visite : la dame est redevenue gaie, exhibant de nouveau, comme dit le poète, *les belles dents du rire* ; toutes sont à leur poste ; pas une ne manque à l'appel.

Après les premiers compliments :

— Et votre dent, dit-il, l'avez-vous retrouvée ?

— Oui, mon ami, répond étourdiment la sémillante jeune femme, figurez-vous qu'en dinant, je l'avais avalée.

Une femme devrait faire comme les conducteurs d'omnibus. Elle devrait, lorsqu'elle a un mari ou un amant, ne plus faire de coquetterie et répondre à tout soupirant : *Complet !...* au lieu de le faire courir.

X...

DEVANT ET DERRIÈRE LA TOILE

Grand-Théâtre. — Lundi a eu lieu la reprise du *Voyage en Chine*. Comme toujours l'œuvre de Labiche et de Delacour a eu le don d'exciter le fou rire. Quoique la salle du Grand-Théâtre ne fut pas bondée, nous avons constaté une affluence beaucoup plus grande qu'à toute autre représentation d'opéra-comique.

Madame Lacombe-Dupré a interprété le rôle de Marie avec son talent habituel de chanteuse. Elle nous a même montré dans la prière à la Vierge une ampleur et une sonorité de voix qu'elle ne nous avait pas encore révélées, aussi a-t-elle eu les applaudissements réitérés de tous les spectateurs. Malgré tous ces mérites, nous avouons que nous aimerions mieux voir ce rôle à une dugazon plus jeune et surtout moins grimée.

Nous n'avons pas à parler de M^{lle} Gérald dans le rôle de Berthe, qui n'est pour cette artiste que très secondaire.

M^{me} Durand est une duègne qui ne laisse rien à désirer.

Une bonne note à M. de Keghel. Il s'est vraiment surpassé ; tel est notre jugement, à moins que le plaisir de lui voir perdre dans le costume bourgeois sa rotondité si désavantageuse n'ait quelque influence dans notre appréciation. Nous conseillerons cependant à notre premier ténor léger de ne point se laisser griser par le succès, au point d'oublier les premiers rudiments de la langue française.

Bacqué est toujours le comédien habile et le chanteur émérite. Il a dit, à ravir, l'air du lever de l'aurore.

D'Hérou est le type accompli du notaire légendaire. Aussi, de concert avec notre sympathique trial, que de francs éclats de rire n'ont-ils pas excités et que de braves n'ont-ils pas obtenus.

Inutile de répéter que les chœurs continuent à mériter les éloges et les applaudissements de tous.

Une observation à M. le Régisseur général ?

Est-il écrit dans le carnet de M. Labiche que Martial doit fumer sur la scène. Nous avons toujours cru à l'existence en littérature de certaines lois et de certaines convenances, dont, même au théâtre et surtout au théâtre, on ne peut s'affranchir. Il est vrai qu'aujourd'hui, où le réalisme seul à quelques succès, après la représentation de *l'Assommoir* et de *Nana*, on transige librement avec l'étiquette et les scrupules, néanmoins on doit respecter dans les œuvres qui appartiennent à d'autres temps littéraires, toutes les lois et toutes les convenances de leur genre et de leur temps. Il n'est pas vraisemblable d'ailleurs de voir un matelot se promenant sur le pont de son vaisseau, le cigare à la bouche, une pipe conviendrait mieux à la réalité.

Théâtre du Gymnase, 30, quai Saint-Antoine. — Une représentation-concert vient d'être organisée par d'excellents artistes de nos principaux théâtres, au bénéfice de l'un de leurs plus sympathiques camarades : M. Chevalier, ex-artiste des *Célestins*, si applaudi dans l'emploi des *jeunes premiers rôles*.

Cet acte de fraternité artistique, d'affectueuse solidarité, est trop digne d'éloges, surtout s'adressant à un comédien de la valeur et du caractère de M. Chevalier, pour que nous n'engagions pas tous nos lecteurs à se rendre à cette soirée, dont le programme est, d'ailleurs, des plus attrayants.

J. V.

Théâtre des Variétés. — Les citoyens, dévoués à l'Œuvre du SOU DES ÉCOLES, viennent d'organiser un **Grand Concert** qui aura lieu le *Dimanche, 13 février, à 1 heure précise*, au THÉÂTRE DES VARIÉTÉS.

Je n'ai pas dans ce journal, tout entier au service de la démocratie, à faire valoir l'utilité du *Sou des Ecoles* qui a su, en quelques années, conquérir les légitimes sympathies de la population lyonnaise, essentiellement républicaine.

Aussi, me suffira-t-il d'annoncer le GRAND CONCERT organisé à son bénéfice, pour que quiconque a souci du progrès de l'instruction *laïque*, se fasse un devoir de collaborer, par sa présence au Concert, au succès de cette Œuvre de progrès et de régénération sociale.

Mais, en dehors de ces considérations de premier ordre, il en est une autre qui décidera les hésitants — s'il en existe : — celle du programme de ce **Grand Concert**, auquel plusieurs artistes du *Grand-Théâtre*, des *Variétés*, plusieurs amateurs, la *Société chorale des Enfants d'Apollon* et la *Fanfare des Volontaires du Rhône* prêtent leur concours avec un désintéressement digne de la plus affectueuse gratitude.

PRIME de CLARION-JOURNAL

Tout acheteur du CLARION-JOURNAL a le droit de se présenter dans nos Bureaux, rue Ferrandière, 17, pour y retirer, moyennant CINQUANTE CENTIMES, un magnifique Plan de Lyon, avec le réseau des TRAMWAYS, vendu 1 franc partout ailleurs.

Le Gérant, P. SUSBIELLE.

LA HAINE D'UN ROUÉ

GRAND ROMAN HISTORIQUE

Par Gustave DESNOIRESTERRES

7

Courtrai avait charpenté son récit de façon à couvrir le malheureux Jarnowick d'un ridicule profond aux yeux de la femme qui s'était donnée à lui. S'il eût vu Diane agenouillée contre la porte, écoutant avec une avidité fébrile ces paroles, qui étaient autant de poignards qui lui perçaient le cœur; s'il eût vu le désespoir peint sur son visage, sa pâleur, la contraction de ses lèvres et les douloureux battements de sa poitrine, malgré la sécheresse de son âme, il n'eût pu se défendre, d'une vraie compassion pour cette victime courbée sous son atroce vengeance.

— Et comment tout cela s'est-il terminé? demanda le vicomte.

Le baron savait qu'il allait porter un nouveau coup à la jeune femme.

— Après s'être conduits comme des faquins, ajouta-t-il, ils se sont avisés de songer qu'il existait une autre façon de vider une querelle, et ils se sont avisés de se rendre sur le terrain.

Un gémissement sourd partit du cabinet, mais il ne fut point remarqué, grâce à Guimard qui remua aussitôt un fauteuil.

— Le prince de Guéménée, auquel ces deux virtuoses appartiennent, continua-t-il, leur avait d'abord impérieusement défendu de se battre et les avait enfermés pour leur en ôter la possibilité; mais c'était un tort dont je l'ai fait convenir: je lui ai représenté moi-même qu'il fallait bien que les choses en vinssent là tôt ou tard, et il a consenti à tout, sous la condition qu'il nommerait les témoins. Cela se fera dans les règles et ces deux artistes auront un honneur auquel, certes, ils n'avaient pas le droit de s'attendre, celui d'avoir des gentilshommes pour témoins: le chevalier de Saint-Georges sera celui de Jarnowick, et moi, je me suis offert à Pielletin pour être le sien; voilà qui est une bonne folie, j'espère, et le duel aura lieu demain matin.

Ainsi, M. de Courtrai ne voulait rien laisser ignorer à M^{me} de Cas...; il voulait qu'elle sût le duel, qu'elle sût que c'était lui qui lui portait ce coup, puisque c'était lui qui avait déterminé le prince de Guéménée à consentir au combat; il voulait enfin lui apprendre que, jusqu'au bout, il voulait être son ennemi en tout et partout, et que, dans cette circonstance, il avait trouvé le moyen de le lui prouver encore, en se faisant le témoin de Pielletin, l'adversaire de Jarnowick.

M^{lle} Guimard, qui venait d'entendre la confession de Diane et qui connaissait assez le caractère méchant du jeune homme pour deviner le reste, comprit la cruelle intention de Courtrai; cette indignité la révolta: elle s'approcha de lui et lui dit à l'oreille:

— Il est dans la vie des moments, Monsieur, où une pauvre femme donnerait dix ans de son existence pour être un homme, ne fut-ce qu'une heure.

— Et dans quel but, ma gracieuse?

— Oh! dans le but de pouvoir souffleter certains hommes assez lâches pour s'attacher à opprimer un être faible et sans défense, de leur

cracher au visage et de venger une bonne fois les victimes infortunées qui ne peuvent que pleurer et se taire!

Il y avait dans les yeux de la danseuse une telle expression et dans ses paroles un tel accent de haine, que celui-ci ne trouva rien à lui répondre.

Elle lui tourna le dos aussitôt et vint se mirer insoucieusement dans une glace de Venise placée entre les deux fenêtres du salon.

M. de Cas... se leva et prit congé de M. d'Houdeville, en lui serrant amicalement la main.

— Venez-vous, baron?... Laissons le vicomte; il a dû trouver notre visite longue; M^{lle} Guimard nous en voudrait de rester davantage. N'est-ce pas, mignonne?

Elle ne répondit que par une révérence cérémonieuse.

M. de Courtrai hésitait s'il sortirait; mais le vicomte qui avait hâte de les voir disparaître, prit l'initiative et ouvrit la porte devant eux. Il alla lui-même les reconduire jusqu'à leur voiture: il voulait s'assurer de leur retraite par un sentiment de prudence dont la marquise était l'objet.

— Adieu, lui dit le marquis en dernier lieu; encore une fois, je vous demande excuse de mon extravagance; il fallait assurément que je fusse fou à lier.

Aussitôt qu'ils eurent quitté le salon, la danseuse se dirigea vers le cabinet où la jeune femme était enfermée, et lui dit en ouvrant la porte:

— Venez, Madame, ne craignez rien, ils sont partis.

Celle-ci était agenouillée, la tête penchée sur sa poitrine et les mains pendantes, dans la pose de l'abattement le plus complet et de la plus vive angoisse. La Guimard se sentit navrée à la vue de ce désespoir morne, qui couvrait d'un linceul de pâleur les traits délicats et purs de la marquise. Elle l'aida à se relever, la prit par le bras et la porta plutôt qu'elle ne la conduisit sur le sofa. Diane se laissait faire, elle n'avait plus ni force ni volonté; elle l'eût menée vers un abîme qu'elle n'eût point tenté un effort pour l'éviter.

— Pauvre Madame! fit Guimard, vous souffrez bien!

La marquise tourna vers elle un regard languissant, qui changea d'expression en s'arrêtant sur la danseuse. Diane qui, grâce à l'atonie morale qui l'avait un instant paralysée, avait perdu la mémoire, se rappela en l'apercevant, que la Guimard, si elle l'avait sauvée d'un affreux malheur, avait entendu la confession entière dont Jarnowick était l'objet, qu'elle était entre les mains de cette fille impure, et que désormais, elle, la marquise de Cas..., ne pourrait la regarder sans rougir. Quelle honte! quelle honte! le parfum d'un tel amour déposé dans un tel vase! Son honneur, sa réputation, tout cela à la merci d'une fille de l'opéra qui, si elle gardait le secret, ferait payer cher son silence! Cette torture n'était pas la moindre, elle se couvrit le visage de son mouchoir, et

fit de vains efforts pour retenir les sanglots qui l'étouffaient.

— Oh! monsieur d'Houdeville! monsieur d'Houdeville, murmura-t-elle avec un accent de reproche indéfinissable, mais assez éloquent pour que la danseuse en saisit le sens à merveille.

Il y avait dans cette exclamation de la marquise quelque chose de bien offensant pour Guimard, mais elle ne s'y arrêta pas. En cette occasion, elle se dit qu'elle ne pouvait en vouloir à cette noble femme d'un involontaire mépris si mérité par sa vie de débauches et d'orgies. Aussi fut-elle disposée, par un sentiment d'humilité singulièrement délicat, à demander pardon à Diane de ce service rendu, qui faisait celle-ci son obligée; elle s'approcha d'elle avec une timidité charmante et lui dit d'une voix presque suppliante:

— N'accusez pas M. d'Houdeville, madame, je suis seule coupable. Lorsqu'on vous a annoncée, je me trouvais ici. Vous aviez manifesté l'intention de lui parler en secret; cette circonstance a éveillé ma curiosité, et, au lieu de me retirer comme le supposait le vicomte, cachée derrière cette porte, j'ai eu le tort... le tort impardonnable d'écouter. Oh! c'était bien mal à moi!... Mais, je vous le répète, madame, M. d'Houdeville n'était point complice d'un espionnage que je me reprocherais toute ma vie, si mon indiscretion même n'eût pas contribué à détourner les soupçons de M. de Cas... Hélas! je sens que cela ne suffit pas pour excuser et faire oublier ma faute, mais j'ai bonne espérance en votre générosité, madame... J'ai une triste réputation, je le sais, mais si j'ai mené une existence pleine de désordres, personne n'a le droit, je le dis hautement, d'accuser mon cœur; voudrez-vous me croire, si je vous jure que le secret qui est tombé dans mes mains sera éternellement gardé par moi? Oh! si cette assurance ne suffisait pas pour faire taire vos craintes, ce serait là la plus cruelle punition d'une vie qui n'a été hélas! que trop légère!...

Certes, nous l'avons dit, Guimard était loin d'être belle, mais en ce moment l'expression de ses traits recelait une bonté de cœur si franche, une candeur même si séduisante, que la marquise se sentit moins humiliée de lui devoir son salut; elle leva sur elle deux yeux bleus noyés de larmes, mais remplis d'une mélancolie inoffensive:

— Mademoiselle, dit-elle avec effort, je vous dois beaucoup et je n'hésite pas à le reconnaître: recevez-en donc toute ma reconnaissance, elle vous est acquise. Quant au secret que vous avez découvert, je ne puis penser que celle qui m'a si généreusement sauvée puisse jamais gâter sa belle action en en abusant... Aussi je suis parfaitement rassurée...

— Oh! merci, madame, merci! s'écria Guimard avec gratitude; cette confiance que vous daignez bien m'accorder me relève à mes propres yeux.

(La suite au prochain numéro.)

A VENDRE

UNE

JOLIE PROPRIÉTÉ

de Produit et d'Agrément

Composée d'une MAISON ayant 8 pièces, Salle de bains, Caves, Grenier, Ecuries, Jardin, Vignes et Pré, située à 15 kilomètres de Lyon et à proximité de deux gares.

Facilités pour les prix et conditions

S'adresser au Bureau du Journal

MARIAGE

Un homme de 46 ans, possédant 900 francs de revenu et une entreprise prospère, désire s'unir à une demoiselle ou dame veuve sans enfant, âgée de 35 ans environ, et ayant une dot d'environ 4000 francs. — Ecrire poste restante Bellecour, aux initiales A. D.

SURDITÉ

ET BRUITS

guéris ou améliorés sans Opération

PAR LE D^r GUÉRIN

Rue Valois, 47, PARIS

MARDIS et VENDREDIS, de 2 à 3 heures

11,200 MALADES DEPUIS 15 ANS

Traite par correspondances. — Notice explicative reçue gratis.

MANUFACTURE SPÉCIALE DE TOILES ET TOUS PRODUITS A POLIR DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

LANDINI

Ingénieur civil, ancien Elève des Arts et Métiers

BREVETÉ S. G. D. G.

LYON — 5, rue du Sacré-Cœur, 5 — LYON

COMPTOIR DES BEAUX ARTS

6, place des Terreaux, 6

Ouvert jusqu'à minuit et demi, les jours de représentation au Grand-Théâtre.

CONTRE RHUMES

Toux d'irritations et Catarrhes

Demandez dans toutes les Pharmacies

LA CRÈME PECTORALE BAVEREL

Le Flacon : 2 fr. 50

DÉPOT GÉNÉRAL : place du Pont, 10

LYON-GUILLOTIÈRE

EXPOSITION PERMANENTE

AUX GRANDS MAGASINS DE

LA CONCURRENCE

EST L'ÂME DU COMMERCE

LYON — 24, rue de la République (angle de la rue Grenette) — LYON

CHOIX IMMENSE DE NOUVEAUTÉS EN JOUETS D'ENFANTS

ARTICLES DE LUXE, D'UTILITÉ ET D'AGRÉMENT

ON DEMANDE A ACHETER

UN PETIT CAFÉ

Situé entre la place Bellecour, et la rue du Commerce

S'adresser au Bureau du Journal

BRASSERIE DU COMMERCE 1, Place des Terreaux, 1

Consommations de premier choix.

COMPTOIR MORAND

Place Morand

Établissement recommandé aux amateurs de consommations excellentes, servies avec un charme tout particulier.

Le plus grand succès du Jour

JULIEN, Tailleur

Par son organisation (vente au comptant), l'importance de ces achats et le talent de ses coupeurs, la Maison JULIEN s'est placée, dès sa création, à Lyon, au premier rang des Tailleurs.

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 63
et rue Thomassin, 41

La Maison n'a pas de succursale à Lyon

MAISON D'ACCOUCHEMENT

13, rue Hippolyte-Flandrin, 13

LYON, près la place Sathonay, LYON

M^{me} MIGNOT

DIPLÔMÉE DE 1^{re} CLASSE

Reçoit des PENSIONNAIRES à des prix TRÈS MODÉRÉS. — Chambres indépendantes. — Discretion assurée. — Soins les plus assidus. — Consultations tous les jours. — Se charge du placement des enfants.

PHOTOGRAPHIE

A. LUMIÈRE

LYON — Rue de la Barre — LYON

PHOTOGRAPHIE A LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

33, Rue de la République, 33

AU PRINCE EUGÈNE

ARRIVAGE CONSIDÉRABLE POUR LA SAISON D'HIVER

8,000 Pardessus à 21 et 29 francs — 6,000 Vestons à 15 francs

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS LA PLUS IMPORTANTE DE LYON, RECONNUE POUR

VENDRE MEILLEUR MARCHÉ ET MIEUX COUSU

QUE PARTOUT AILLEURS

IMPRIMERIE BEAU JEUNE & C^{ie}
Rue de la Pyramide, 3, Lyon-Vaise

BROCHURES, CATALOGUES, LABEURS, JOURNAUX, TÊTES DE LETTRES
MANDATS, CIRCULAIRES, AFFICHES, LETTRES DE DÉCÈS
ET TOUS AUTRES TRAVAUX TYPOGRAPHIQUES
CHROMO-LITHOGRAPHIE, GRAVURE, PLUME, CRAYON, ETC., ETC.

A VENDRE
UN COMPTOIR

bien achalandé et bien situé

PRIX TRÈS MODÉRÉ
AU COMPTANT

S'adresser au Bureau du Journal

JOLI
FONDS DE CAFÉ

A VENDRE
AUX CHARPENTES

Position exceptionnelle et de bel avenir

PRIX AVANTAGEUX

S'adresser au Bureau du Journal

ATELIER
de Constructions Mécaniques

BEAUFORT Aîné

30, Rue de la Pyramide, 30
LYON-VAISE

Nouveau système de *Machine à broyer le chocolat* par action directe locomobile, B. S. G. D. G. — Envoi de prospectus et prix-courants sur demande.

MAISON DE LA
BELLE JARDINIÈRE
De PARIS

Succursale à Lyon : rue Saint-Pierre, 25
(Près les Terreaux)

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

COMPTOIR DES ENCAISSEMENTS

17, Rue Ferrandière, 17

Défense devant tous les Tribunaux
Recouvrements, Encaissements
Formation, Dissolution, Liquidation de Sociétés
Rédaction de tous actes sous seing privé

Représentation dans les faillites
Recouvrements à forfaits
Achat de créances échues et à échoir

On nous annonce comme devant paraître dans les premiers jours de février: *L'AURORE*, revue mensuelle, littéraire, artistique, scientifique et sociologique, rédigée dans un genre tout nouveau; nous prédisons un grand succès à cette publication. — Le numéro: 30 centimes. — Chez tous les libraires et marchands de journaux.

SEIZE RÉCOMPENSES
Dont trois Médailles d'Or
41 ANS DE SUCCÈS

L'ALCOOL DE MENTHE
DE RICQLÈS

Bien supérieure à tous les produits similaires

Est infaillible contre les **Indigestions**, maux d'estomac, de nerfs, de tête, etc., etc. Il est excellent aussi pour la bouche, les dents et tous les soins pour la toilette. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre les **rhumes, refroidissements, gripes**, etc., etc.

Fabrique à Lyon, 9, cours d'Herbouville. Dépôt dans les principales pharmacies, drogueries, parfumeries, épicerie fines.

Se méfier des imitations.

A LA VILLE DE LIMOGES

31, Rue Centrale — 3 et 5, Rue Ferrandière

A partir d'aujourd'hui
EXPOSITION PUBLIQUE

ET MISE EN VENTE

DES NOUVEAUX SERVICES DE TABLE ET DES MERVEILLES MÉCANIQUES

Réservés spécialement pour la VILLE DE LIMOGES

Cette Exposition sera intéressante sous tous les rapports: 1° en raison des immenses qualités des Marchandises qui y seront exposées; 2° comme Prix, ils seront étonnants de bon marché; 3° nous pouvons affirmer que jamais, même à Paris, on n'aura vu une aussi belle collection d'articles de fantaisie.

PORCELAINES FRANÇAISES

Les grandes fabriques de Limoges ont rivalisé de zèle et ont exécuté pour notre Maison des services particuliers, très originaux de forme et de décors.

FAÏENCES ANGLAISES

La célèbre maison Minton et les principales manufactures anglaises nous ont adressé leurs modèles de services de fantaisie.

FAÏENCES D'ART

Nous avons un choix de barbotines en relief des premiers céramistes d'Europe.

CHINE ET JAPON

25,000 pièces provenant des deux pays, origine garantie, composées de vases, potiches, seaux, jardinières.

Services de table et dessert à thé et à café.

Boîtes à gants, à thé, à mouchoirs, etc.

Bonbonnières, plateaux, etc., plats cloisonnés de 50 à 2,000 fr., des vases japonais de 2 à 500 fr., des tasses à café à 5 fr. la paire, des coupes, porte-cartes, des statuettes, etc.

SAXE ET BOHÈME

Une quantité immense de pannières, bonbonnières, pendules, flambeaux, statuettes, coupes, guéridons, porte-cartes.

CRISTAUX ÉMAILLÉS, IRISÉS ET VITRIFIÉS

Les plus belles pièces des usines A. Jean, de Sèvres et de Pantin, composées de jardinières, de verres d'eau, de services à liqueurs, etc.

Tous les articles de ce lot sont hors concours.

ARTICLES DE FANTAISIE

De Gien, Nevers, Bordeaux, Longvy, Choisy-le-Roi, Saint-Clément, etc.

Les noms des manufactures ci-dessus nous dispensent de tout éloge.

Jamais la céramique n'était arrivée à un degré de perfection aussi complet.

En dehors de tous les articles que nous venons d'énumérer, on trouve dans nos **Magasins** les articles les plus courants à prix réduits.

SIROP DE BOCHET

Dépuratif du Serpent

Le meilleur dépuratif est le remède le plus infaillible contre les humeurs et acrotés du sang.

LYON — Rue Lanterne, 32 — LYON

EXTRAIT SOMMAIRE des Annonces judiciaires

DES JOURNAUX DE LYON

Acquisitions

- S. P. 1 F. — M. Daupy-Larbret, r. de l'Oratoire, 21, a acquis du sieur Dubost-Vassel, r. de l'Orangerie, 17, 2 métiers Jacquard à la barre.
- P. L. 2 F. — M. Meunier, r. de Sully, 68, a acquis l'épicerie de M. Bernard, 54, r. Tronchet.
- M. J. 3 F. — M. Gianella a acquis du sieur Coulon, le restaurant, 6, rue de Jussieu. Récl. audit restaurant.
- M. J. 5 F. — M. C. Perret, rue Moncey, 10, a vendu à M. J.-M. Bernachon, rue Mazenod, 13, un fonds de comptoir M^d de vins, rue Franklin, 46. Récl. à M^e Argoud, notaire à Miribel.
- M. J. 8 F. — Madame Marie Reynaud a acquis de M. Constant son fonds de parfumerie et coiffure, rue de l'Hôtel-de-Ville, 78. Récl. à M^{me} Reynaud, r. de Vendôme, 235.
- M. J. 8 F. — M. E. Schalmey a acquis de M. Masson le fonds d'hôtel, restaurant, brasserie, dit hôtel Masséna, cours Vitton, 49. Récl. à M. L'Hopital, 71, r. de l'Hôtel-de-Ville.

Sociétés

- M. J. 3 F. — MM. Aimé Fichet et P.-F. Muraour ont formé une société en nom collectif, pour la continuation du commerce de dorures en tous genres. Siège social, rue de la Miséricorde, 8.
- M. J. 3 F. — La société qui existait entre J. Lardet et A. Bayle, à Villeurbanne, pour le commerce des vins, est dissoute.
- M. J. 3 F. — La société qui existait entre J. Jourdan et L. Giraud, pour entreprise de maçonnerie, ne sera pas continuée.
- M. J. 4 F. — La société qui existait entre J.-M. Lericel et J. Berthaud pour l'achat et la vente par représentation à la commission des tissus soieries et autres a été dissoute.
- M. J. 4 F. — La dame A. Milan et la demoiselle P.-M. Milan ont formé une société en nom collectif pour la confection des vêtements pour femmes. Siège social, rue Dubois, 15.
- M. J. 7 F. — La dame B. Girerd, veuve en 1^{res} noces du sieur J. Rodary et en 2^{mes} noces du sieur Pierre Ferrand et M^{me} J.-V. Rodary, sa fille, épouse Charnaud, ont formé une société en nom collectif, pour l'exploitation d'un fonds d'objets de literie. Siège social, quai St-Antoine, 16.
- M. J. 9 F. — La Société en nom collectif ayant existé entre MM. F. Turin, Ch. Duverney, Abel Vioujard et en commandite M. Dumoulin, ayant pour objet le commerce des tissus, lainages, châles, soieries et autres, a été dissoute.
- M. J. 9 F. — M. J.-G. Genin et M. A. Jendart et un commanditaire ont formé une société pour le commerce de l'épicerie. Siège de la société, rue Passet, 4.

Séquestres

- M. J. 5 F. — M^e Mille, avoué, rue Mercière, 44, a été nommé séquestre de la succession de Claude Monnier, rue de Fleurieux, 12. Produire chez ledit M^e Mille.
- M. J. 5 F. — M^e Angles, avoué, r. de la République, 28, a été nommé séquestre à l'effet de répartir l'actif mobilier de MM. Morant et Depagne, impasse Lassalle. Prod. aux mains dudit M^e Angles.
- M. J. 5 F. — M^e Gerin, avoué, rue de

l'Hôtel-de-Ville, invite les créanciers du sieur F. Fourer, à Fontaines-sur-Saône, à produire leurs titres entre ses mains.

M. J. 5 F. — M^e Chaine, avoué, à Lyon, r. Centrale, 25, invite les créanciers de feu demoiselle Cuzin, r. Thomassin, 6, à produire leurs titres entre ses mains.

M. J. 9 F. — M^e Rombeau, avoué, pl. des Terreaux, 2, séquestre du sieur Goy, dit Bonnard, à Larajasse, invite les créanciers dudit à produire entre ses mains.

Faillites

- M. J. 3 F. — Faillite du sieur Granier, négociant à Caluire, grande-rue St-Clair, 84. — Jugement du 1 février 1881. Syndic, M. Régaud.
- M. J. 8 F. — Faillite des sieurs J. Serve et C^{ie}, fabricants de produits réfractaires à Givors. — Jugement du 7 février 1881. Syndic, M. Rolland.
- M. J. 8 F. — Faillite du sieur Raoux, taillandier et quincaillier, rue des Macchabées, 102. — Jugement du 7 février 1881. Syndic, M. Canavy.
- M. J. 8 F. — Faillite des sieurs J. Serve, Martin et Carloz, commerçants, chemin des Culattes, 50. — Jugement du 7 février 1881. Syndic, M. Rolland.
- M. J. 9 F. — Faillite de la veuve Jouffray, boulangère, rue de l'Annonciade, 20. — Jugement du 7 février 1881. Syndic, M. Dode.

Séparations

- M. J. 3 F. — La dame M.-C. Commier, épouse du sieur Ch. Troncy, tailleur, a été séparée de corps et de biens d'avec son mari.
- M. J. 4 F. — La dame L. Chambrague, épouse G. Martel, rue Dumoulin, 35, a formé une demande en séparation de biens.
- M. J. 5 F. — La dame A.-B. Rageon ou Rajeon, épouse du sieur J. Ferrand, a été séparée de biens d'avec son mari.
- M. J. 7 F. — La dame J.-C. Chavanne, épouse du sieur A. Vergoin, rue de l'Hôtel-de-Ville, 52, a formé contre son mari sa demande en séparation de biens.
- M. J. 7 F. — La dame E.-C. Marty, épouse du sieur J.-A.-M. Blanc, rue Bourbon, 34, a été séparée de biens d'avec son mari.
- M. J. 7 F. — La dame E. Chervet, épouse du sieur C. Lacroix, rue St-Côme, 9, a été séparée de biens d'avec son mari.
- M. J. 9 F. — La dame H.-J.-P. Michard, épouse du sieur J.-A. Billiémas, pl. de l'Ancienne-Douane, 3, a été séparée de biens d'avec son mari.

Interdiction

- M. J. 8 F. — M. A.-M. Barral a été déclaré interdit de l'administration de sa personne et de ses biens. — Jug^t du 2 février 1881.

A SAINT-JOSEPH

Maison de Nouveautés

MAISON DE CONFIANCE

COURTIEU

8, Rue Bourbon, 8 — LYON

CHALES

SOIERIES — LAINAGES — TOILES

CALCOTS — INDIENNES

GROS ET DÉTAIL

LA RÉPUBLIQUE

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

IZAR

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 42

SIROP PECTORAL INCISIF

PRÉPARÉ PAR

C. DELEUVRE

PHARMACIEN

9, Rue Belfort, 9

LYON

Ce Sirop s'emploie contre les
MALADIES de POITRINE et des
BRONCHES, les CATARRHES,
l'ASTHME, les RHUMES,
la GRIPPE, la COQUELUCHE, l'EN-
ROUEMENT et toutes les AFFECTIONS
DE LA VOIX

PRIX

1 fr. 75 le Flacon

M^{ME} DE JORT, DOCTEUR, DIPLOMÉE

Reconnait d'après les lignes de la main, les affections héréditaires,
ainsi que les atteintes et les prédispositions aux autres maladies.

Consultations tous les jours, de 10 heures à 5 heures

2, RUE CHILDEBERT, 2

A CÉDER

Pour cause de départ

UN FONDS DE

Rouennerie et Bonneterie

S'adresser au Bureau du Journal.

CAFÉ DRAVET

Quai des Brotteaux

Angle du Cours Lafayette, 1

Huitres de Marennes tous les jours

Depuis le départ des Chartreux, on se demandait quelle liqueur pourrait remplacer celle que les R. R. P. P. lançaient dans la circulation.

Or, il est aujourd'hui notoirement démontré que, grâce à l'expérience et à l'habileté, la précieuse liqueur a été non seulement égalée, mais encore dépassée en saveur et en propriétés hygiéniques.

Il suffit, à cet effet, pour s'en convaincre, d'apprécier avec toute l'attention qu'ils comportent, les produits spéciaux de la MAISON PIGNIÈRE, cours Morand, 33, lesquels, parmi vingt autres qui ont établi la réputation de M. PIGNIÈRE, comme distillateur, sont universellement connus sous les noms de CORDIAL et de GÉNEPY DES ALPES.

APPAREILS A GAZ

NEUFS ET D'OCCASION

E. AUBERT

6, Rue Luiserne, 6

— LYON —

A CÉDER

POUR CHANGEMENT DE POSITION

AGENCE COMMERCIALE

En pleine prospérité

Conditions avantageuses

S'adresser au Bureau du Journal.

SIROP

DU D^r HONORÉ

au Suc de Sénégal

Guérit Rhume, Asthme, Bronchites, rebelles à tout traitement; Catarrhes, Extinction de voix, Maladies de cœur, etc.

FLACON : 3 fr. 50

Pharmacie FAYOLLE, 2, rue Bréda, PARIS

DÉPOT A LYON :

Pharmacie BÉRARD, 9, place des Terreaux

ON DEMANDE A ACHETER

UN PETIT CAFÉ

au centre de la ville

S'adresser au Bureau du Journal.